



I. PREAMBULE

Les réserves naturelles : une place primordiale dans le réseau des forêts

En métropole, 115 réserves naturelles sont concernées par des enjeux forestiers. Parmi les 53 000 ha de forêts qu'elles représentent, 4 070 ha sont strictement protégés par l'acte ou le décret de classement. En Outre-mer, 180 000 ha de forêts, pour lesquelles la France a une responsabilité toute particulière, sont situées dans le périmètre de 5 réserves naturelles (principalement localisée en Guyane). Toutes sont strictement protégées par l'acte de classement. Si les forêts à caractère naturel constituent un enjeu fort du réseau, une grande majorité des réserves naturelles – en particulier en Métropole – sont concernées par des enjeux socio-économiques.

Un groupe puis un pôle Forêts au service de l'interface gestion-recherche

C'est à partir de 1991 et la création d'un groupe « forêts » au sein de la commission scientifique de RNF que l'intérêt du réseau des réserves commence à se forger. Autour de divers partenariats (avec le WWF France en particulier), l'association contribue à l'élaboration de nombreux outils qui font à ce jour référence : livre blanc sur la protection des forêts naturelles (Vallauri, 2003), Hector l'arbre mort, etc. En 2002, RNF est nommée avec l'ONF pour représenter la France au programme COST E 27 consacré à l'étude de la protection des forêts en Europe. Parallèlement, RNF développe ses propres outils : un guide ATEN sur les forêts à caractère naturel (Gilg, 2004) et une exposition « Un ailleurs en France, forêts naturelles » (2005). RNF a également été impliqué dans l'organisation de plusieurs colloques pluri-acteurs qui ont fait progresser le consensus autour des concepts de naturalité forestière (Vallauri et al. 2004, Vallauri et al. 2008, Vallauri et al. 2013).

Un groupe puis un pôle Forêts au service de l'interface gestion-recherche

Depuis 2008, l'association anime, notamment au travers d'un partenariat avec l'ONF, l'application du Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF) dans les réseaux de réserves naturelles et biologiques. A ce titre, RNF a été impliqué dans le cadre de plusieurs programmes de recherche et en particulier dans le projet « Gestion forestière, Naturalité et Biodiversité » (<http://gnb.irstea.fr>), piloté par Irstea et dont la collaboration a déjà fait l'objet de nombreuses publications chercheurs / gestionnaires (Paillet et al. 2016, Bouvet et al. 2016, Paillet et al. 2015, Bouget et al. 2014).

Une représentation dans la plupart des instances nationales

RNF est invité permanent du Conseil Supérieur de la Forêt et du Bois (CSFB) depuis 2013. L'association s'est impliquée dans l'élaboration du Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB 2016-2026) et est également représentée dans les Comités Spécialisés « Gestion Durable des Forêts » et « Suivi du PNFB/PRFB » ainsi qu'au sein de la Plateforme Biodiversité pour la Forêt (PBF). Des experts du réseau ou de RNF participent régulièrement aux travaux des groupes « Forêts » et « Wilderness et Nature férale » du Comité Français de l'UICN.

La refonte des outils d'animation du réseau des réserves naturelles, engagée en 2014, a fait évoluer le dispositif en créant un Pôle Forêts au sein de la Commission Patrimoine Naturel. A la différence du Groupe Forêts qui préexistait jusque-là, le Pôle est doté d'une gouvernance propre : le comité de pilotage, installé en 2017 et composé d'une dizaine de personnes. En parallèle, RNF a initié le projet « Observatoire des Forêts Sentinelles (OFS) », centré sur les besoins des membres de RNF et ouvert à la participation des acteurs interagissant au sein des autres espaces naturels protégés (ENP ; gestionnaires, chercheurs, propriétaires, élus, etc.). La finalité de ce projet est de consolider et de pérenniser un réseau collaboratif et permanent – initié via l'application du PSDRF il y a 10 ans – au sein des ENP et élargi à de nouveaux enjeux (notamment celui du changement climatique).

Le présent document détaille les orientations stratégiques et les principaux axes de travail du Pôle d'ici 2025. Il a été rédigé par des membres volontaires issus du comité de pilotage du Pôle et validé par le Comité de Pilotage de la Commission Patrimoine Biologique. Cohérent tant avec le projet associatif RNF à horizon 2030¹ qu'avec la feuille de route de la Commission² à laquelle le Pôle est rattaché, ce document stratégique doit permettre à chacun de comprendre la logique des actions, de l'organisation et du fonctionnement des travaux engagés par les membres de RNF sur les écosystèmes forestiers. En particulier, il doit apporter de la lisibilité sur les actions qui relèvent du Pôle et celles qui relèvent de l'Observatoire des Forêts Sentinelles (OFS).

II. CONTEXTE ET CONSTATS

Les forêts ont toujours été porteuses d'enjeux forts dans nos sociétés. Or, si elles ont toutes été modifiées par l'Homme à des degrés divers au cours de leur histoire, elles sont influencées par des **phénomènes globaux de plus en plus intenses**. La pression sur ces écosystèmes s'accélère et s'intensifie, même au sein des espaces naturels protégés et donc des réserves naturelles. Malgré une prise en compte de la biodiversité qui progresse, celle-ci continue de s'éroder sous la **double contrainte des évolutions climatiques et de l'artificialisation croissante des territoires**. Dans un contexte incertain de changement global, leur maintien en bon état de conservation tant au sein des espaces naturels protégés qu'en dehors apparaît encore plus indispensable, comme le souligne le nouveau Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC 2).

- La forêt assure un ensemble de **services écosystémiques** majeurs dans le maintien des équilibres locaux et globaux : régulation et atténuations des impacts des changements climatiques, pilier potentiel des économies territoriales vertes et dé-carbonées (secteurs construction, alimentation et énergie), contribution significative à la diversité écologique et génétique des écosystèmes et des sols, et à la sécurisation des ressources en eau, etc.
- La **biodiversité des forêts et de ses sols** (spécifique et structurelle) est de plus en plus reconnue comme un capital productif à part entière (Liang et al. 2016), ainsi qu'un des éléments qui contribueront à garantir la résilience et l'adaptation des massifs face aux évolutions attendues sur le climat (Rossi, 2015 ; UICN, 2015). Son maintien et sa valorisation sont également une des attentes fortes des citoyens ainsi qu'un engagement juridique et politique de la France signataire de textes qui l'engagent sur le plan national et international.

¹ Projet associatif de RNF à horizon 2030 (2018)

² Feuille de route à horizon 2030 de la Commission Patrimoine Naturel de RNF (2019)

En raison de leur diversité, tant en termes de milieux que de modes de gestion, **les réserves naturelles forestières constituent des terrains privilégiés pour des recherches scientifiques à long terme**, et permettent notamment de recueillir des données inédites sur le fonctionnement de ces espaces remarquables. Elles offrent une opportunité, pour la recherche et le secteur forestier, de mettre en place des **dispositifs pilotes (connaissance, gestion adaptative) au service des forêts de demain**.

- Le réseau des réserves naturelles protège des **forêts à caractère naturel** (FCN) et détient une place primordiale dans la conservation de ces derniers reflets de nature sauvage à l'échelle nationale. Ces forêts abritent une biodiversité souvent menacée, très dépendante de vieux arbres, de gros bois morts et de certains micro-habitats (cavités, champignons, etc.), absents ou rares dans les forêts principalement vouées à la production.
- A défaut de pouvoir reconstituer des forêts originelles, certaines mesures de gestion peuvent parvenir à **restaurer leur naturalité**. La non-intervention peut permettre, à long-terme, de reconquérir de nouvelles surfaces de forêts à caractère naturel mais d'autres choix de gestion peuvent également contribuer à augmenter le degré de naturalité de ces forêts, tout en continuant de les exploiter.
- Les forêts des réserves naturelles sont avant tout porteuses d'enjeux environnementaux mais peuvent également être concernées par des enjeux socio-économiques. A l'échelle du **socio-écosystème** dans lequel les réserves naturelles évoluent, évolue une grande diversité d'acteurs dont les usages et les pratiques doivent être prises en compte les gestionnaires des réserves naturelles.

Ce contexte suppose d'une part **d'étendre et de capitaliser les observations** disponibles mais également de **faire évoluer l'organisation** des dispositifs de suivis et les collaborations avec la recherche, d'élargir nos suivis à d'autres acteurs et réseaux, à de nouveaux compartiments, à de nouvelles dimensions spatio-temporelles et de mobiliser de nouvelles techniques et des nouveaux métiers. Il suppose également et en conséquence **d'accompagner les gestionnaires de réserves naturelles dans cette transition**.

III. RÔLE DES POLES ET PRINCIPES D'INTERVENTION

C'est dans ce contexte que le Pôle Forêts inscrit ses orientations pour les 5 prochaines années en vue de fédérer les gestionnaires de réserves naturelles forestières. Ces dernières sont des territoires multiples et si elles détiennent des problématiques parfois spécifiques, elles partagent de nombreux enjeux communs entre elles et avec les autres réseaux d'espaces naturels protégés, vers lesquelles un principe d'ouverture est appliqué.

La stratégie du pôle vise à rassembler et mobiliser une communauté de gestionnaires d'espaces naturels protégés autour de plusieurs champs d'intervention sur lesquels RNF a construit une expertise reconnue :

- Construction de projets communs
- Mise à disposition d'outils et méthodologies standardisés
- Partage d'expériences et d'informations
- Transfert des connaissances et des savoir-faire
- Veille technique

Le Pôle détient également une responsabilité en termes de plaidoyer politique pour défendre les enjeux de biodiversité dans les politiques publiques (participation à l'élaboration de documents cadres, motion, etc.).

Le fonctionnement³ du Pôle Forêts (détaillé à l'annexe I) s'articule autour de divers instances dont la diversité en termes d'enjeux (stratégiques ou techniques) permet aux membres de s'impliquer au niveau où ils le souhaitent :

- Un groupe décisionnaire désigné, renouvelé tous les 3 ans (le comité de pilotage),
- Des groupes de travail ciblés sur un sujet, une thématique (ateliers techniques). La durée des ateliers est variable et dépend du sujet traité.

Le Pôle est en lien direct avec les instances de gouvernance de l'Observatoire des Forêts Sentinelles qu'il a contribué à initier (cf. schéma en annexe II).

IV. ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2020-2025

Une ambition générale : améliorer, dans un contexte climatique incertain, la prise en compte des enjeux de biodiversité et de naturalité, dans et en dehors des réserves naturelles.

La stratégie du Pôle Forêts de RNF est découpée en six grandes orientations, en cohérence avec la feuille de route de la Commission Patrimoine Naturel dont le pôle dépend :

OS1 – Connaissance. Renforcer la capacité du réseau à acquérir, consolider et transmettre la connaissance sur les écosystèmes forestiers. Conforter et pérenniser un réseau d'observation permanent au sein des espaces naturels protégés. *Orientation directement rattachée à la stratégie de l'Observatoire des Forêts Sentinelles (OFS).*

OS2 – Protection. Mettre à disposition de méthodes, référentiels, outils et services (y compris juridiques) contribuant à une meilleure protection des forêts, et notamment des forêts à caractère naturel dans et en dehors des réserves naturelles.

OS3 – Gestion. Accompagner les gestionnaires et renforcer leurs compétences dans la mise en œuvre de modes de gestion adaptative (tableau de bord du plan de gestion).

OS4 – Valorisation. Faire connaître les connaissances et les savoir-faire des gestionnaires de réserves naturelles. Améliorer la communication tant au sein du réseau qu'en dehors.

OS5 – Plaidoyer. Optimiser la représentation et contribuer aux politiques publiques. Faire valoir les intérêts des actions des gestionnaires de réserves naturelles et du patrimoine qu'elles protègent. Alerter sur les éventuelles menaces.

OS6 – Partenariats. Conforter la « solidarité écologique » avec les territoires et la portée des outils et des travaux par des partenariats renforcés notamment avec les autres réseaux d'espaces naturels protégés.

³ Cf. note de cadrage des outils d'animation RNF (2017)

Axe de travail 1.1. Elaboration et mise en œuvre de la stratégie scientifique de l'Observatoire des Forêts Sentinelles

La stratégie scientifique de l'Observatoire des Forêts Sentinelles constitue un fil rouge qui vise à guider les actions mises en œuvre au sein du projet dans les 10 prochaines années. Véritable interface entre recherche et gestion, elle doit permettre de déployer des outils de connaissance et de gestion répondant aux besoins anticipés des gestionnaires de réserves naturelles et plus largement de l'ensemble des acteurs interagissant au sein des espaces naturels protégés et dont la fiabilité scientifique sur le long-terme est garantie. Elle assure la possibilité de réaliser des analyses multi-échelles et favorise l'émergence de projets de recherche innovants.



Publication de la stratégie



Mise en œuvre de la stratégie dans le réseau des réserves naturelles

Axe de travail 1.2. Faciliter la mise en œuvre d'initiatives non prises en compte par l'OFS et visant en particulier à améliorer les connaissances sur les groupes taxonomiques, les processus et les compartiments méconnus de l'écosystème forestier

En 2017, une enquête a permis de recueillir les besoins des gestionnaires de réserves naturelles en vue de l'élaboration d'une stratégie scientifique (en anticipation de celle de l'OFS). Les résultats de l'enquête, hiérarchisés à l'occasion des rencontres automnales 2017 du Pôle (voir annexe III), mettent en avant un besoin prioritaire d'amélioration des connaissances en termes de fonctionnalité ; et notamment sur des compartiments non étudiés jusqu'alors par le pôle (pédogénèse, grande faune, etc.).

La souplesse qui caractérise les outils d'animation de RNF doit permettre aux membres du Pôle de travailler sur toute thématique jugée prioritaire mais qui ne serait pas reprise dans le cadre de l'OFS. Pour toute nouvelle thématique, une étude de faisabilité pourra être réalisée au sein d'un atelier du Pôle.



Les résultats attendus dépendront de la volonté des membres à se saisir de sujets non couverts par l'OFS et jugés prioritaires pour le réseau des réserves naturelles.

OS2 – Protection

Axe de travail 2.1 Améliorer la connaissance sur les forêts à caractère naturel (FCN)

Le réseau des réserves naturelles détient une responsabilité importante dans la protection des forêts à caractère naturel (FCN). A ce titre, deux études (Gilg et al., 1999 et Cateau et al., 2017) ont déjà été menées permettant de dresser l'état de ces forêts remarquables abritées par le réseau des réserves naturelles. Malgré leur rôle fonctionnel pour la conservation de la biodiversité, leur proportion à l'échelle nationale reste aujourd'hui méconnue. Une cartographie nationale de ces forêts apparaît donc indispensable pour garantir l'adéquation entre les besoins de protection et la répartition des aires protégées tant au niveau national qu'européen (Mackey et al., 2015, Sabatini et al. 2018). Elle constituerait également un point de départ pour une analyse systématique des lacunes des régions biogéographiques ou les types de forêts pour lesquels ces forêts sont absentes ou sous-représentées dans les espaces naturels protégés. Cette logique s'inscrit également dans l'ambition affichée par RNF de 500 réserves naturelles à l'horizon 2030.



Elargir aux autres réseaux d'espaces protégés les études menées en 1999 et 2013



Participer à l'élaboration d'une cartographie nationale des FCN

Axe de travail 2.2 Améliorer le niveau de protection des forêts en réserves naturelles

De nombreuses jurisprudences précisent et illustrent l'application du droit en matière de protection du patrimoine naturel et de nouveaux outils émergent régulièrement. Ces évolutions ainsi que la compréhension des outils juridiques existants et de la réglementation peuvent avoir un impact dans la pratique des gestionnaires. Il convient de les décrypter pour les rendre accessibles. Cet axe de travail vise à renforcer les échanges réguliers entre RNF et les membres afin de s'assurer que tous aient connaissance des possibilités et contraintes offertes par le cadre légal, en particulier dans le domaine de la forêt. Il vise également à consolider les retours d'expériences relatifs au processus de création de réserves naturelles et aux modalités d'acquisition foncière (cf. expérience des CEN).

-  **Publication d'un guide précisant les articulations entre les différentes législations**
-  **Mise en place d'une assistance juridique (poste dédié à RNF + FAQ)**
-  **Consolider les retours d'expérience des membres, notamment sur les processus de création de réserves naturelles en forêt et les modalités d'acquisition foncière (écueils à éviter, leviers, etc.)**

OS3 – Gestion

Axe de travail 3.1 Accompagner les gestionnaires

Au regard des bouleversements en cours (changements climatiques, disparition de la biodiversité), il est essentiel que les gestionnaires de réserves naturelles puissent détenir les clés (vocabulaire, connaissances, expertises) leur permettant d'appréhender l'ensemble des enjeux liés aux écosystèmes forestiers.

-  **Recueil des besoins en formation**
-  **Mise en œuvre d'un plan d'action sur la formation**
-  **Intégration d'une fiche méthodologique « Forêts » à la nouvelle méthodologie « Plan de Gestion »**

Axe de travail 3.2 Consolider la démarche des tableaux de bords des plans de gestion

RNF a développé une méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers (inspirée de la méthode du MNHN et adaptée au contexte des réserves naturelles). Les auteurs énonçaient, dès sa publication en 2013, son caractère « perfectible » et préconisaient qu'une analyse statistique devra être conduite permettant notamment de réajuster certains seuils. Par ailleurs, il est souhaité que les indicateurs développés soient (i) standardisés par grands types forestiers et (ii) davantage rattachés au Tableau de Bord des plans de gestion des réserves naturelles.

-  **Réalisation d'une étude de sensibilité des indicateurs d'évaluation de l'état de conservation des habitats**
-  **Mise à jour de la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers (2013)**
-  **Intégration d'une fiche méthodologique « Indicateurs » à la nouvelle méthodologie « Plan de Gestion »**

Axe de travail 3.3 Favoriser le partage d'expériences et la capitalisation des résultats

Parmi les éléments qui caractérisent le réseau RNF, l'échange et le partage d'expérience sont parmi les fondamentaux les plus appréciés des membres. Les réunions du groupe puis du Pôle Forêts laissent en général une large place aux retours d'expériences et ce, sur tous les aspects de la gestion (mise en place de suivis, concertation avec les forestiers, formation, etc.). Ces temps sont également ouverts aux autres réseaux d'espaces protégés et aux partenaires. Ils contribuent également aux sites hors réserves naturelles gérés par les organismes gestionnaires membres de RNF. Un effort supplémentaire doit être réalisé permettant de capitaliser sur les facteurs clés qui conditionnent la réussite de mesures de gestion, qu'elles soient à caractère interventionnistes ou non. Un lien est à assurer avec le centre de ressources de l'Observatoire des Forêts Sentinelles (OFS).



Organisation des rencontres annuelles du Pôle Forêts



Alimentation du Centre de Ressources

OS4 – Valorisation

Axe de travail 4.1 Mieux communiquer auprès des membres et des partenaires

Depuis sa création en 1991, le Pôle Forêts de RNF a contribué à la rédaction de publications qui font encore aujourd'hui référence. Néanmoins, l'action de RNF est peu visible au-delà du réseau des réserves naturelles et les connaissances et les savoir-faire des gestionnaires sont peu connus. La communication au sein même du réseau – et notamment auprès des nouveaux membres – pourrait également être améliorée d'autant plus que les outils développés par le Pôle sont susceptibles de contribuer aux sites hors réserves naturelles gérés par les organismes gestionnaires membres de RNF.



Elaboration d'une stratégie de communication, rattachée à la commission PN

Axe de travail 4.2 Mieux communiquer auprès du grand public

Ces dernières années, la forêt est apparue comme une thématique « Nature » intéressante de plus en plus les citoyens. En témoignent notamment le nombre de bestsellers « La Vie Secrète des Arbres (Peter Wohlleben) » vendus ou le nombre d'entrées aux projections-débat (L'Intelligence des arbres, Le Temps des Forêts, etc.) organisées un peu partout en France. En dehors de quelques publications et d'initiatives des réserves elles-mêmes, RNF a peu communiqué envers le grand public sur les enjeux que les gestionnaires défendent sur le terrain.



Voir résultat attendus ci-dessus

OS5 – Plaidoyer

Axe de travail 5.1 Contribuer au plaidoyer de RNF en fournissant des arguments objectifs de protection des écosystèmes forestiers

Depuis 2011, RNF est régulièrement sollicité pour contribuer ou émettre des avis sur les enjeux de gestion et de protection des écosystèmes forestiers. Le plaidoyer de l'association doit permettre d'améliorer l'intégration des enjeux de biodiversité et de naturalité des écosystèmes forestiers dans les politiques publiques et les stratégies nationales. Plus anticipée, la rédaction d'argumentaires permettrait de mieux partager les problématiques auxquelles RNF est confronté avec les membres, voire avec certains partenaires. RNF défend en particulier qu'à court-terme (2025) 2% des forêts métropolitaines puissent être protégées par un statut de réserve intégrale (contre 0,15% aujourd'hui ; cf. motion 2016). A plus long-terme, tant pour lutter contre l'érosion de la biodiversité que pour faire face au changement climatique, il est souhaitable de porter l'ambition à 10% des forêts métropolitaines.

- 👉 Edition d'une liste de sites pouvant faire l'objet d'une protection réglementaire
- 👉 Emettre des recommandations, avis, analyses à l'attention des décideurs, en lien avec l'ensemble des partenaires

Axe de travail 5.2 Représenter le réseau des RN dans les instances nationales et régionales

RNF participe techniquement à différents groupes de travail, colloques ou séminaires organisés ou co-organisés par les partenaires. L'association est également représentée dans certaines instances politiques et stratégiques (CSFB, PBF, etc.). Ces représentations résultent-elle simplement de la faible représentation des acteurs de la Protection de la Nature dans ces instances ? Ou constitue-t-elle une plus-value nécessaire ? Quelle limite donne-t-on à l'exercice et quels liens avec le CA de RNF ? Cet axe de travail doit permettre d'optimiser la représentation du réseau (et le transfert vers les membres), en lien avec les autres réseaux d'espaces naturels protégés, afin de mieux faire valoir les savoirs et savoir-faire des gestionnaires et de défendre les intérêts des réserves naturelles.

- 👉 Liste/cartographie des représentations, avec priorités et avancées des contributions
- 👉 Réalisation de « rapports minutes »

OS6 – Partenariats

Axe de travail 6.1 Consolider les relations (techniques, stratégiques, financiers) avec les autres réseaux d'espaces naturels protégés

RNF partage avec les autres réseaux d'espaces naturels protégés des thématiques communes qui pourraient être partagées voire mutualisées (techniquement et financièrement). Les actions issues des axes de cette stratégie (OS 1 à 5) sont en effet susceptibles d'être renforcées et déployées si elles étaient partagées et adaptées aux modes de fonctionnement respectifs des autres réseaux. Depuis quelques années, un rapprochement technique sur les forêts est souhaité tant par les membres de RNF que ceux de la Fédération des Conservatoires Naturels (FCEN). Sur la forêt, ce rapprochement est formalisé par l'ouverture à la FCEN de sièges au Comité de pilotage du Pôle et par l'animation d'un atelier technique (formation) confiée à une salariée du CEN Rhône-Alpes. En 2018, une journée commune a par ailleurs été organisée entre les membres des réseaux forêt des parcs nationaux et des réserves naturelles.

- 👉 Formalisation de la coopération entre RNF et la FCEN pour l'animation d'un pôle forêt inter-réseau
- 👉 Poursuivre les échanges et le partage des retours d'expérience avec le groupe Forêts des parcs nationaux

Axe de travail 6.2 Améliorer les liens avec les acteurs de la gestion forestière (ONF, CRPF, experts), les acteurs de la connaissance (communauté de la recherche, sociétés naturalistes, organismes parapublics, bureau d'étude, etc.) et les associations de protection de la nature

La diversité des sujets traités au sein du pôle amène RNF à entretenir un certain nombre de partenariats ; avec le WWF France dans un premier temps puis avec l'ONF pendant près de 10 ans. Cet axe de travail vise à organiser la stratégie d'acteurs « forêt » en établissant une cartographie des relations existantes actuellement établies et celles qui seront à formaliser prioritairement pour mettre en œuvre la présente stratégie.

- 👉 Cartographie des acteurs et des thématiques

ANNEXE I : SPECIFICITES DE FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE DU POLE FORETS DE RNF

Le fonctionnement des commissions ainsi que sa gouvernance sont décrits dans la note de cadrage des outils d'animation de RNF.

Les pôles à RNF

Les pôles portent un **projet** et coordonnent des ateliers techniques. Ils rassemblent des membres, des partenaires et experts extérieurs autour d'une thématique (ici, la forêt). Les pôles sont un lieu d'échange, favorisant les expérimentations et les innovations.

Les pôles ont **3 missions « socle »**, adaptées ici à la forêt :

- Construction d'outils, de méthodologies, standards et de projets communs (PSDRF, méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers, observatoire des forêts sentinelles, etc.)
- Mutualisation des expériences et des savoir-faire
- Echanges d'informations entre gestionnaires de RN sur des problématiques et sur les résultats obtenus au sein des RN

Auxquelles s'ajoutent **2 missions complémentaires à consolider** :

- Echanges d'informations sur l'actualité nationale (participation au Conseil Supérieur de la Forêt et du Bois, à la Plateforme Biodiversité pour la Forêt, aux groupes « forêts » et « wilderness » de l'UICN, etc.)
- Valorisation et communication des outils, expériences et résultats (enquête sur les forêts à caractère naturel, dépliant « Réserves naturelles forestières », etc.)

Et **2 missions à développer**, plus particulièrement :

- Développement d'initiatives innovantes (Observatoire des Forêts Sentinelles, etc.)
- Réflexions prospectives

Missions du comité de pilotage

Le comité de pilotage assure, avec le chargé de mission à RNF, la réalisation, la mise en œuvre et le suivi des documents de références du pôle ; notamment : document de cadrage synthétique, programmation pluriannuelle, bilan d'activité annuel du pôle, etc.

Stratégiques

- Influence / plaidoyer / Veille politiques publiques (avec mandat CA)
- Représentation (avec mandat CA)

Pilote

- Consolidation et coordination des ateliers
- Arbitrage programmatique en fonction des considérations budgétaires
- Valorisation et communication
- Synthèse et valorisation des productions

Moteur

- Recherche de financements
- Mobilisation des membres
- Restitution et relais d'informations (rapportage)

Le copil du projet « Observatoire des Forêts Sentinelles - OFS » – ouvert à d'autres partenaires – et le copil de pôle interagissent fortement. Ce sont deux instances distinctes permettant de répondre à la fois aux attentes des membres de se retrouver dans un lieu d'échanges sur les problématiques propres aux RN et à la nécessité de traiter ces même problématiques à des échelles plus large que les RN (l'ensemble des ENP dans le cadre du projet OFS).

Composition et désignation du comité de pilotage

Composition

- Coordinateur(s) du pôle
- Membres volontaires
- Animateurs d'ateliers

Désignation d'un ou de deux coordinateur(s) : Membre adhérent RNF volontaire souhaitant s'investir dans les missions de gouvernance du pôle. Dans la situation de candidatures multiples, des élections sont organisées.

Mandat : 3 ans, renouvelable

Désignation des membres du copil : 10 membres max. Elections organisées au-delà de 10 candidatures. Depuis la réunion du pôle « forêts » en 2016, décision a été prise d'ouvrir le copil aux Conservatoires d'Espaces Naturels, non gestionnaires de RN.

Rencontres du comité de pilotage

Le Copil est amené à se réunir sur l'initiative du (des) coordinateur(s) par tout moyen pour assurer le pilotage et le suivi de l'activité du pôle. Ces réunions ont pour but de faire avancer le pôle vers ses objectifs. Le comité de pilotage du pôle « forêts » se réunit au moins deux fois dans l'année (en marge du congrès RNF, en marge des rencontres automnales du pôle).

Niveau d'implication attendu

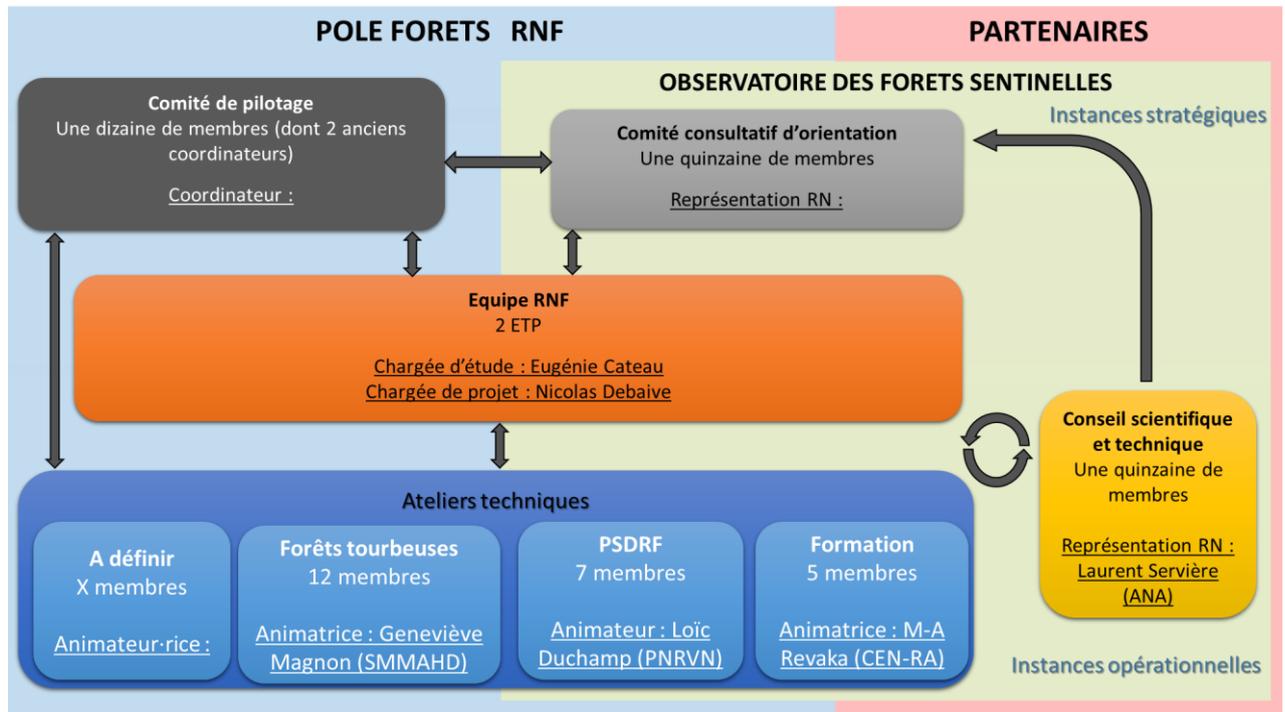
Membre volontaire et animateurs d'atelier

- Participer à au moins 2 réunions ; à réaliser au maximum en marge du congrès et des rencontres automnales
- En dehors de ces rendez-vous, assister à d'éventuelles réunions téléphoniques
- Réagir aux mails intéressant le comité de pilotage

Coordinateur(s)

- Assurer la mobilisation du comité de pilotage en vue de l'organisation des réunions (copil, congrès, rencontres automnales, réunions téléphoniques, etc.)
- Animer les réunions du comité de pilotage, en lien avec le chargé de mission RNF
- Rédiger un bref relevé de conclusions des réunions
- Participer au comité de pilotage de la Commission Patrimoine Naturel Biologique

ANNEXE II : GOUVERNANCE DE L'OBSERVATOIRE DES FORETS SENTINELLES



ANNEXE III : PRIORISATION DES THEMATIQUES A TRAITER PAR LE POLE

Un atelier participatif a été organisé dans le cadre des Rencontres Automnales 2017 afin d'identifier et de hiérarchiser les axes stratégiques et les principales thématiques retenues par les membres du Pôle (sur la base d'une enquête).

Les résultats (bruts) de l'atelier sont restitués dans le tableau suivant.

Thématique	Priorité (nombre de gommettes)
Etat de conservation, naturalité (indicateurs indirects)	13
Faune sauvage et grands prédateurs	13
Fonctionnalité	11
Gestion forestière (sylviculture)	11
Changement climatique	9
Biodiversité (connaissance et indicateurs directs)	9
Etude des sols	9
Sylvopastoralisme	5
Bois NRJ	4
Concertation (SHS)	3
Ressources génétiques	3
Ancienneté	2
Economie forestière	2
Paysage	1
Services écosystémiques	0
Eau et forêts	0
Certification forestière	0
Chasse	0

ANNEXE IV : BIBLIOGRAPHIE

- Bouget, C. et al. (2014). Does a set-aside conservation strategy help the restoration of old-growth forest attributes and recolonization by saproxylic beetles? *Animal Conservation*. 17, 342-353.
- Bouvet, A. et al. (2016). Effects of forest structure, management and landscape on bird and bat communities. *Environ Conserv*, 1-13.
- Bruciamacchie, M. (2005). Protocole de suivi d'espaces naturels protégés. — ENGREF ; Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
- Cateau E. et al. (2017). Le patrimoine forestier des réserves naturelles. Focus sur les forêts à caractère naturel. Cahier RNF n°7.
- Commission scientifique et groupe forêts de Réserves naturelles de France (2013). Évaluation de l'état de conservation (habitats forestiers et éco-complexes alluviaux). Cahier RNF n°2.
- Gilg, O. & Schwoerhrer, C. (1999). Evaluation de l'importance du patrimoine naturel forestier (forêts subnaturelles et réserves forestières intégrales) dans le réseau des réserves naturelles. Réserves Naturelles de France.
- Gilg O. (2004). Forêt à caractère naturel. Caractéristiques, conservation et suivi. Montpellier GIP ATEN ; 97p.
- Liang J. et al. (2016). Positive Biodiversity-Productivity Relationship Predominant in Global Forests. *Science*.
- MAAF (2016). Programme national de la forêt et du bois 2016-2026. Projet présenté au Conseil Supérieur de la Forêt et du Bois le 8 mars 2016.
- Maciejewski, L. (2016). État de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire, Evaluation à l'échelle du site Natura 2000, Version 2. Tome 1 : définitions, concepts et éléments d'écologie. Mars 2016. Rapport SPN 2016-75, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 82 p.
- Mackey, B., et al. (2015). Policy options for the world's primary forests in multilateral environmental agreements. *Conservation Letters*, 8, 139–147. <https://doi.org/10.1111/conl.12120>
- Paillet, Y. et al. (2015). Quantifying the recovery of old-growth attributes in forest reserves: A first reference for France. *For Ecol Manag* 346, 51-64.
- Paillet, Y. et al. (2016). Snags and large trees drive higher tree microhabitat densities in strict forest reserves. *For Ecol Manag* 389, 176-186.
- Rossi M. (2015). Le carbone forestier en mouvements. Éléments de réflexion pour une politique maximisant les atouts du bois. Lyon, Rapport REFORA, 40 pages.
- Sabatini, F. et al. (2018). Where are Europe's last primary forests? Diversity and Distributions. <https://doi.org/10.1111/ddi.12778>
- UICN (2015). Des solutions fondées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques. Paris, France.
- Vallauri D. et al. (2003). Livre blanc sur la protection des forêts naturelles en France: forêts métropolitaines. Tec et Doc Lavoisier
- Vallauri D. et al. (2005). Bois morts et à cavités : Une clé pour des forêts vivantes. Tec et Doc Lavoisier
- Vallauri D. et al. (2010). Biodiversité, naturalité, humanité – Pour inspirer la gestion des forêts. Tec et Doc Lavoisier
- Vallauri D. et al. (2016). Naturalité des Eaux et Forêts. Tec et Doc Lavoisier